

PANIERS du BISTROT A TISSER
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL
Du ... /.../ 2014 AU 31 /01/ 2015
Soit paniers de pains

Le présent contrat est à compléter en trois exemplaires : un par contractant. (coordonnées ci-dessous).

Les contractants :

Le producteur	L'adhérent	Le Bistrot à tisser
La Miécyclette, 193 av. Paul Santy, 69008 Lyon emmanuel@lamiécyclette.fr www.lamiécyclette.fr 09.72.31.52.08	Nom : Prénom : Mail : Tél :	représentée par Céline COSTE Email : info@lebistrotatisser.fr

L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de pains dans le cadre du présent contrat validé par le Bistrot à tisser.

Le producteur :

La Miécyclette est une boulangerie-pâtisserie en coopérative certifiée AB et Nature & Progrès. Nous sommes aujourd'hui 4 salariés-associés et nous avons conçu notre projet avec un objectif de qualité écologique et gustative. La pâte est fabriquée à partir de farines issues de l'agriculture biologique et biodynamique, de levain naturel, de sel de Guérande certifié Nature & Progrès et d'eau filtrée. Elle est pétrie et façonnée à la main puis cuite dans un four à bois traditionnel. Le pain est ensuite livré aux professionnels, collectivités et groupements de particuliers en vélo-cargo.

Engagement du producteur :

Le producteur s'engage à :

- Approvisionner les adhérents en produits de sa fabrication dans les quantités, qualités, lieux et échéances fixés par le présent contrat.
- Etre présent aux distributions (1 fois par mois), à expliquer ses méthodes de production et à communiquer activement sur son activité.
- A partir de 50 kg de pains vendus dans un mois une réduction de 5% est appliquée (réduction déjà déduite du prix du panier cf tableau)

Engagement de l'adhérent

L'adhérent s'engage à :

- Verser une cotisation annuelle à l'association LE BISTROT A TISSER et à la régler d'avance,
- Récupérer (ou faire récupérer) son panier chaque jeudi entre 18H et 20H .
- En cas de départ en vacances possibilité de confier son panier à une personne de son choix ou de reporter son panier, et en récupérer deux lors d'une autre distribution.

Cette solution est possible que si l'adhérent **prévient la Miécyclette au moins 8 jours avant la date de distribution.**

- En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué et les paniers non récupérés seront partagés entre les permanents de distribution.

Les termes et modalités du contrat

Possibilité de prendre un panier chaque semaine ou tous les quinze jours (semaines paires cf * tableau)
Chaque semaine vous recevrez un pain pour chaque panier choisi.

Tous les pains font **1 kilogramme**, sont produits avec des farines produites en biodynamie et broyées à la meule de pierre et **5 types de paniers** vous sont proposés :

Réduction de 5% déjà appliquée ci-dessous.

Choix	Type de paniers	Détails	Prix au kg
	Classique de la semaine	Pain classique changeant chaque semaine : Pain demi-complet (farine de blé de type T80) / pain complet (farine de blé de type T110) / pain blanc (T65).	4.35€
	Spécial de la semaine	Pain spécial changeant chaque semaine : pain demi-complet avec graines de tournesol et de lin / pain demi-complet avec graines de sésame.	5.30€
	Gourmand de la semaine	Pain gourmand changeant chaque semaine : Pain demi-complet avec noix / pain demi-complet avec raisins et noisettes/pain petit épeautre	6.25€
	Pain du Bistrot	Chaque semaine à tour de rôle : pain classique / pain spécial / pain gourmand / pain classique.	5.10€
	Pain de petit épeautre	Farine de petit épeautre faible en gluten	6,45€

Je récapitule ma commande pour la période du /...../14 au 31/01/15 inclus :

..... paniers de pains à € pour un montant total de € .

Réglée en 1 fois (chèque prélevé à la signature du contrat) ou en 2 fois.

Les chèques sont libellés à l'ordre de « La Miecyclette ».

Les règlements sont joints au présent contrat.

Calendrier des distributions 2014/2015

(jours de distribution et nombre de paniers en fonction de la date de début de contrat)

21 Août * 22	28 août 21	4 sept * 20	11 sept 19	18 sept * 18	25 sept 17
2 octobre * 16	9 octobre 15	16 octobre * 14	23 octobre 13	30 octobre * 12	6 nov 11
13 nov * 10	20 nov 9	27 nov * 8	4 décembre 7	11 décembre* 6	18 décembre 5
25 décembre	1 janvier	8 janvier * 4	15 janvier 3	22 janvier * 2	29 janvier 1

Fait en 3 exemplaires à le/...../2014

L'adhérent

La Miecyclette

Le Bistrot à tisser